



# CONDITIONS GENERALES

## 1. PRIX

- Nos tarifs comprennent la location de l'emplacement ou de l'hébergement ainsi que les frais de réservations. Les suppléments tels que les animaux, les activités, les services, et la caution ne sont pas inclus.

- La taxe de séjour n'est pas incluse dans nos tarifs et reste à la charge du locataire au tarif en vigueur.

- Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10%. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue après la réservation entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

## 2. RESERVATION

- Toute réservation est nominative, il est interdit de céder ou de sous-louer à un tiers.

- Toute réservation ne sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception de contrat de réservation signé accompagné d'un acompte de 30% du coût total du séjour.

- Le signataire du contrat de réservation doit être dans tous les cas une personne majeure. Les mineurs ne peuvent pas séjourner seuls dans le camping ; tout groupe doit être représenté par une personne majeure. Les parents ou représentants légaux des mineurs séjournant sans leur responsable légal sur le camping devront nous fournir une autorisation parentale manuscrite, leurs coordonnées, ainsi que la photocopie de leur carte d'identité.

- Tout numéro d'emplacement est donné à titre indicatif non contractuellement et est susceptible de changement.

- En cas d'une demande d'un numéro d'emplacement précis, un supplément sera demandé.

- La direction se réserve le droit de vous refuser l'entrée au camping sans remboursement si le nombre maximum de chiens (3) n'est pas respecté.

## 3. REGLEMENT

- **Aucun règlement par chèque ne sera accepté à moins de 30 jours avant le début du séjour, ni pendant le séjour.**

- Pour les locations, solde payable 30 jours avant l'arrivée ; pour les emplacements nus, le solde est payable au plus tard, le jour de l'arrivée. Pour toute réservation d'hébergement intervenant au moins 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant du séjour au moment de la réservation.

- Lorsque le séjour est commencé, la totalité du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou dans le cas d'un départ anticipé quel qu'en soit le motif.

## 4. ARRIVEES ET DEPARTS

- Tout locataire doit à son arrivée se présenter à la réception, muni de son mail de confirmation, d'une pièce d'identité et régler le solde de son séjour pour les emplacements.

- Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès.

- Le client devra aviser le camping de tout retard éventuel. Sa location lui sera réservée pendant 24 heures après la date prévue. Passé ce délai et sans nouvelle du client, le camping se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement sans qu'aucune indemnité ne soit due au client.

- Aucun remboursement ni aucune compensation ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- Les locations d'hébergement se font du Samedi au Samedi et du Dimanche au Dimanche en haute saison. Les arrivées s'effectuent à partir de 16h et les départs avant 10h

- Les arrivées en emplacements se font tous les jours à partir de 14h et les départs avant midi pour une durée minimum de 7 jours en haute saison. Une majoration de nuit supplémentaire sera appliquée pour tout emplacement non libéré à midi le jour du départ.

## 5. CAUTION

- Pour les locations, une caution de 430€ en carte bancaire ou en chèque sera demandée à l'arrivée du locataire. Elle comprend :

- 80€ pour le ménage (l'hébergement doit être prêt à être reloué immédiatement après le départ du locataire, c'est-à-dire, qu'il ne doit pas nécessiter l'intervention d'une femme de ménage après le départ)

- 50€ pour le badge de la barrière (doit-être rendue en bon état de fonctionnement et non cassée)

- 300€ pour couvrir les éventuels dégâts occasionnés pendant la durée de la location (dégradation, casse, nuisances sonores...).

- La caution sera restituée le jour du départ après un état des lieux effectué avec le locataire le jour.

- Pour les emplacements camping, une caution de 100€ en carte bancaire sera demandée à l'arrivée. Elle comprend :

- 50€ pour le badge de la barrière (doit-être rendue en bon état de fonctionnement et non cassée),

- 50€ pour couvrir les éventuels dégâts occasionnés pendant la durée de la location (dégradation, casse, nuisances sonores...).

## 6. ANNULATION

- Toute annulation de réservation doit-être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception). Dans tous les cas d'annulation et quel qu'en soit le motif, les sommes déjà réglées resteront acquises au camping. Sauf si l'assurance annulation optionnelle CAMPEZCOUVERT a été souscrite par le client et couvre le motif de l'annulation. Auquel cas, le remboursement sera effectué directement par l'assurance.

## 7. REGLEMENT INTERIEUR

- Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenu de le respecter. En cas d'infraction au règlement intérieur, la direction se réserve le droit d'expulser sans préavis tout contrevenant sans qu'aucun remboursement ni indemnité ne lui soit dû.

- Le camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, ainsi qu'en cas de dégradation intérieure des locations.

- Il est conseillé de vérifier que votre responsabilité civile couvre bien les incidents pouvant intervenir durant votre séjour.

- Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping en haute saison.

- Les chiens doivent impérativement être tatoués et vaccinés contre la toux du chenil. Le carnet de vaccination de votre animal vous sera demandé le jour de votre arrivée.

- Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent en aucun cas rester sans la surveillance du maître dans l'hébergement.

## 8. Pendant votre séjour

Vous pouvez être amenés à être filmés ou pris en photos pour notre promotion. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le notifier par courrier avec accusé de réception avant votre arrivée.

## 9. Clause attributive

- Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du tribunal d'instance des Sables d'Olonne.

## 10. Médiation des Litiges Consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par

**Société La Médiation Professionnelle**

**SIRET 814385357.00011**

**24 RUE ALBERT DE MUN - 33000 BORDEAUX**

En cas de difficultés survenant pour l'exécution du présent règlement intérieur, du contrat de location ou par suite de sa résiliation pour quelque cause que ce soit, et si aucune solution

amiable ne peut mettre fin au litige, les tribunaux seront seuls compétents.